

Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe

CE

Comité Exécutif

NSC/EC(2016)11

3 octobre 2016

Forum de Lisbonne 2016: note conceptuelle

Strasbourg, 17 octobre (item 6)

Forum de Lisbonne 2016

**Migration et droits humains : comment structurer une réponse collective efficace ?
Outils de prévention et connaissances partagées dans l'espace méditerranéen et européen»**

Centre Ismaïli, Lisbonne, 24-25 Novembre 2016

Le contexte du Forum de Lisbonne

Depuis sa création en 1994 par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, le Forum de Lisbonne, organisé chaque année, se distingue en sa qualité de plateforme unique permettant de réunir des participants de haut niveau d'Europe, des régions de son voisinage et d'autres continents afin de partager des expériences, des bonnes pratiques et des expertises. Les thèmes du Forum de Lisbonne ont toujours été étroitement liés à la mission principale du Conseil de l'Europe : promouvoir la démocratie, les Droits de l'Homme et l'Etat de droit.

Les évolutions dans la région et la redéfinition de la mission du Centre visant à contribuer davantage à la politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines, ont placées les défis auxquels sont confrontés les pays de la Méditerranée méridionale, au cœur des dernières éditions du Forum de Lisbonne, renouvelant ainsi les coopérations entre l'Europe et ses voisins en Méditerranée méridionale. Ces dernières éditions ont été soutenues par le Programme conjoint UE / CdE pour «Renforcer la réforme démocratique dans le voisinage méridional» (Programme Sud).

Depuis le début 2015, le Programme du Sud est entré dans sa deuxième phase de mise en œuvre sur la base des réalisations du précédent programme et en s'adaptant aux nouveaux défis. Le Programme Sud II vise une action renforcée pour soutenir la gouvernance démocratique en Méditerranée méridionale, basée sur l'expertise du Conseil de l'Europe de promotion des démocraties pluralistes en Europe et à travers le monde.

Ainsi, le Programme Sud II continuera de soutenir l'organisation du Forum de Lisbonne par le Centre Nord-Sud dans la mesure où ce dernier contribue au « renforcement de la gouvernance démocratique en Méditerranée méridionale».

Le choix du thème

Face à l'actuelle pression migratoire en Europe, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe a émis des recommandations aux 47 Etats membres en ce qui concerne « la protection des migrants et des demandeurs d'asile ». L'engagement soutenu pour les droits fondamentaux des migrants est ancré de longue date dans l'action du Conseil de l'Europe et presque tous les organes et institutions du Conseil de l'Europe traitent de questions de migrations, essentiellement sous l'angle des droits de l'Homme. Suite aux récents et nombreux rapports relatifs aux mauvais traitements des migrants et des réfugiés, le Secrétaire Général a également nommé un Représentant Spécial sur les migrations et les réfugiés dont la mission est de réunir et d'analyser les informations et de formuler des propositions aux Etats membres en vue de garantir les droits fondamentaux des migrants et des réfugiés, notamment ceux des plus vulnérables ; les enfants, les personnes âgées, les femmes et les migrants en situation irrégulière. De cette façon, le Conseil de l'Europe est davantage en mesure d'apporter soutien et assistance aux Etats membres, particulièrement dans ceux dont l'augmentation soudaine du nombre de migrants et de réfugiés défie la protection de leurs droits fondamentaux. Nous connaissons aujourd'hui des flux migratoires mixtes, irréguliers et sans précédent ; le besoin d'une action collective est donc urgent. SG/Inf (2015)33.

Bien que la pression migratoire est importante en Europe, nous ne pouvons ignorer le fait que celle-ci s'inscrit dans une crise de déplacements des populations au niveau global, plus large et dont, sont touchés des pays comme l'Éthiopie ou le Kenya, et bien évidemment le Liban et la Jordanie, qui accueillent un nombre considérable de réfugiés.

Il s'agit donc d'un défi mondial et non seulement d'un problème européen. De nouveau, l'interdépendance mondiale se trouve au cœur des préoccupations. Apporter une réponse collective et significative requiert une approche coordonnée, systématique et structurée, en accordance non seulement avec les défis européens, mais également avec ceux de nos partenaires, qu'il s'agisse d'un pays d'origine, d'un pays de transit, ou d'un pays qui accueille un nombre important de personnes déplacées. Il nous faut soutenir un dialogue triangulaire basé sur les principes de la solidarité, partenariat et responsabilité partagée.

Jusqu'à présent, nous avons pu observer que l'action collective sur le terrain a largement été coordonnée par des milliers de bénévoles, des donateurs, des organisations de la société civile (OSC) et des autorités locales. Ils ont été depuis le début en première ligne de cette « crise migratoire » ou « crise des réfugiés » comme on l'a tant nommée. Nous avons constaté qu'un grand nombre de personnes, individuellement ou en association, ont assumé un rôle fondamental dans la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales des migrants, et cela tant dans des conditions favorables que non-favorables. Au front dès la première heure, ils ont joué un rôle fondamental pour alerter sur les violations des droits de l'Homme, permettant ainsi aux OSC et aux autorités locales de réagir rapidement, tandis que les autorités nationales et régionales ont difficilement été en mesure de fournir une réponse adéquate face à l'arrivée massive des migrants en 2014 et 2015. Dans certains cas - et dans un premier temps - les maires et les organisations locales de la société civile ont très souvent comblé le vide laissé par les autorités nationales et régionales pour – dans un second temps – créer et développer des structures de coordination multipartites qui ont prouvé l'efficacité d'une action collective dans la gestion de la situation. Les impératifs de la situation actuelle ont révélé une fois de plus que les OSC jouent un rôle vital dans la mise en œuvre de la protection internationale des droits de l'Homme et des libertés fondamentales et que le dialogue entre toutes les parties prenantes est essentiel, non seulement dans la gestion de la crise elle-même, mais également dans la consolidation de la démocratie dans nos sociétés.

À l'occasion de sa 14^{ème} réunion, le 29 janvier 2016, le Comité Exécutif du Centre Nord-Sud a convenu que la crise des migrations devrait être au cœur du Forum de Lisbonne 2016, notamment, de par son implication dans la conférence sur le Dialogue Nord-Sud des migrations avec l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) en avril 2015 ; en référence aux actions de la lauréate du Prix Nord Sud 2015, Lora Pappa ; et en tant que suivi de la Résolution 2073 (2015) de la APCE, qui appelle directement le Centre Nord-Sud – qui a déjà un accord de coopération avec l'Union Européenne - à contribuer au renforcement du dialogue entre les pays d'origine, de transit et de destination (...) exhortant le Comité Exécutif à mettre les droits de l'Homme au centre de ce dialogue.

Depuis plus de deux décennies, le Centre s'engage dans la promotion du dialogue entre le Nord et le Sud, de la solidarité et de l'interdépendance mondiales et développe ses activités au niveau régional dans le but de promouvoir les valeurs fondamentales de la mission du CoE : démocratie, droits de l'Homme et Etat de droit. De plus, sa structure opérationnelle basée sur le « quadrilogue », un partenariat qui assure la coordination entre des représentants des gouvernements, des parlements nationaux, des autorités locales et régionales et la société civile s'est révélé un atout précieux. Grâce à sa configuration quadripartite et à ses différents réseaux, le Centre peut faire le lien avec la société civile. Promouvoir le dialogue entre les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux pour une coopération et réponse commune est en ligne avec la mission du Centre.

Le Conseil de l'Europe aborde la gestion des migrations du point de vue des droits de l'Homme et du respect envers la dignité des migrants ; l'ordre du jour européen sur la migration accorde la priorité au respect des droits de l'homme dans chaque pilier de son action ; les leaders africains et européens réunis au sommet de La Valetta en Novembre ont souligné l'importance de la protection des droits des migrants... À l'occasion du Forum

de Lisbonne 2016, le Centre Nord-Sud ira établir un dialogue envers la coopération ancré sur une approche triangulaire, holistique et basée sur les droits de l'Homme, en s'appuyant sur l'expérience des acteurs qui se situent à la première ligne de la gestion de la crise.

Objectifs

Les objectifs du Forum de Lisbonne 2016 sont :

- Sensibiliser à l'interdépendance mondiale liée à la crise migratoire en facilitant le dialogue entre les pays d'origine, de transit et d'accueil pour mieux comprendre les défis de chaque partenaire et apporter une réponse coordonnée.
- Partager les informations, les expériences et les bonnes pratiques d'une coopération réussie entre les structures nationales / régionales / locales - gouvernementales et non gouvernementales - pour une action coordonnée protégeant l'accès aux droits des migrants, en particulier pour les groupes les plus vulnérables tels que les enfants et les femmes.
- Présenter des études de cas concrets en la matière, identifier les forces et les faiblesses de la coordination entre les différents acteurs de la gestion de la crise de manière à déterminer la valeur ajoutée et les rôles de chacun.
- Encourager la création de réseaux régionaux, nationaux et transméditerranéens travaillant pour la défense des droits des personnes déplacées.

Par le biais du rôle spécifique joué par les acteurs en première ligne de la gestion de la crise migratoire, le Forum représente une véritable occasion de discuter de l'état de la situation dans la région et d'échanger les expériences et les bonnes pratiques d'une action coordonnée menée par le quadrilogue.

Résultats attendus

- Renforcer la compréhension et la sensibilisation de la dimension mondiale de la crise migratoire et de la pertinence d'une approche de dialogue "triangulaire" basée sur les principes de solidarité, de partenariat et de responsabilité partagée dans la perspective des droits de l'Homme;
- Renforcer la coopération de la gestion de la crise migratoire au niveau régional et international à travers le partage d'expérience et de bonnes pratiques à travers les Etats membres du CdE et les pays partenaires du Sud de la Méditerranée.
- Adopter des recommandations et conclusions opérationnelles attribuant à chaque acteur du quadrilogue des actions spécifiques visant à promouvoir la sensibilisation et le soutien à l'accès aux droits des personnes déplacées dans les pays d'origine, de transit et d'accueil.
- Renforcer la compréhension et la sensibilisation au rôle et au potentiel des OSC de défense des droits de l'Homme dans réussite d'initiatives de coopération internationale et dans le processus de consolidation démocratique.
- Formuler des recommandations opérationnelles pour le Centre Nord-Sud afin de mettre en place un plan d'action – au sein de sa mission – qui contribuera au suivi des conclusions du FL2016.

Format proposé

Le Forum sera organisé à travers des séances plénières, des tables rondes et des ateliers répartis sur deux jours.

La séance d'ouverture se tiendra le jeudi 24 Novembre 2016 durant laquelle des intervenants de haut niveau présenteront le cadre international de l'actuelle crise migratoire mondiale.

Les discussions ultérieures suivront ainsi un processus en trois étapes :

- Une première table ronde examinera une thématique générale en contextualisant le sujet et en ouvrant la voie à davantage de discussions approfondies dans les ateliers.

- Des ateliers « de rupture » interactifs permettront des échanges plus spécifiques.
- Des sessions de « synthèses » qui permettront d'établir les conclusions et recommandations.

Participants

Venant des pays partenaires: Les représentants des ministères concernés, les structures de gouvernance démocratique indépendantes, les parlements, les autorités locales et la société civile.

Communication

Toutes les activités de communication seront organisées en conformité avec le plan de communication et de visibilité du Sud Programme II. Il est prévu que le Forum diffuse et partage le fruit du travail conjoint UE-CdE au Sud de la Méditerranée dans la promotion de la gouvernance démocratique, le développement d'un espace juridique commun.

Une page internet dédiée au Forum de Lisbonne et présentée sur la page d'accueil du Centre Nord-Sud sera directement liée au site internet de la nouvelle page du Programme Sud.

De plus, suite aux résultats positifs obtenus dans les éditions précédentes, les représentants des médias concernés seront invités à assister aux sessions pour assurer une large couverture médiatique à la fois du contenu et des résultats du Forum.

En outre, le Centre Nord-Sud élaborera un plan médiatique spécifique pour l'événement qui aidera à sensibiliser au forum ainsi que ses participants dans les médias pertinents

Lieu

Le FL2016 aura lieu au Centre Ismaili, Lisbonne, Portugal.

